

Fondation Collective FCPE – Pensio
Gérant: Banque Cantonale Vaudoise

Personne de contact :
Vito D'Andrea
Tél. 021 212 26 38
Lausanne, juillet 2015

FCPE-pensio

Fondation Collective
Sammelstiftung
Fondazione Collettiva
Collective Foundation

Fondation collective FCPE – Pensio Lausanne

Rapport annuel
de gestion
2014

Table des matières

La Fondation en un coup d'œil.....	1
Structure et organisation	2
Décisions du Conseil de fondation	3
Orientation commerciale	3
Evolution économique en 2014	4
Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2014	6
Données statistiques au 31.12.2014.....	7
Situation technique au 31.12.2014.....	9

Degré de couverture

Le degré de couverture, qui se définit comme le rapport entre la fortune de prévoyance disponible et le capital de prévoyance, s'élève en 2014 à :

111.2%.

La Fondation en un coup d'œil

	31.12.2012	31.12.2013	31.12.2014
Nombre d'assurés	935	892	854
Total du bilan (en CHF)	94'525'106	99'012'200	105'277'503
Degré de couverture	105.3%	105.4%	111.2%

Situation technique au 31.12.2014

Bilan technique simplifié

	Actif	Passif
Fortune de prévoyance	102'827'351	
Capital de prévoyance		92'506'478
Réserve de fluctuations de valeurs		10'320'873
Fonds libres (+) / découvert (-)		0
Total	102'827'351	102'827'351

La **fortune de prévoyance** disponible correspond à la somme des actifs à la valeur du marché, diminuée des engagements, des passifs de régularisation et des réserves de cotisations de l'employeur.

Le **capital de prévoyance** correspond à la somme des capitaux de prévoyance des assurés actifs, des invalides et des pensionnés et des provisions techniques. Est indiqué ci-dessus le montant nécessaire au 31 décembre 2014.

La **réserve de fluctuation de valeurs** sert à compenser les éventuelles baisses de cours des placements. Un objectif de réserve de fluctuation de valeurs est déterminé en fonction de l'allocation stratégique et selon des considérations économiques et financières.

La provision pour changement de bases techniques

Pour 2014, les bases techniques utilisées sont les bases LPP 2010 (P2011) au taux technique de 3.00% (idem qu'en 2013).

Majoration pour adaptation des bases techniques : 0.5% des engagements directs des pensionnés (sans les engagements relatifs aux rentes d'enfants et aux invalides temporaires) par année depuis le 01.01.2011.

Couverture des risques décès, invalidité et longévité

Depuis le 01.01.2014, la Fondation a conclu un contrat de réassurance total pour les risques de décès et d'invalidité avec la Zurich Assurances.

Structure et organisation

(composition au 1^{er} janvier 2014)

La Fondation Collective FCPE – Pensio est une institution de prévoyance qui participe à l'application du régime d'assurance obligatoire. Elle est organisée sous une forme de fondation conformément aux articles 80 et suivants du Code civil suisse (CCS) et à l'article 48, alinéa 2, de la Loi sur la prévoyance professionnelle, vieillesse, survivants et invalidité (LPP).

Elle a son siège à Lausanne et a pour but l'organisation et la réalisation de la prévoyance professionnelle d'entreprises ou de sociétés en vue d'assurer leur personnel contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.

Enregistrement LPP et Fonds de garantie

En application de l'article 48, alinéa 1 LPP, la Fondation est inscrite au registre de la prévoyance professionnelle. Elle cotise également au Fonds de garantie LPP et est soumise à l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

Conseil de fondation

Représentants des employeurs

Christophe Fragnière	Président
Bruno Finaz	Membre
Alessandro Kuhn	Membre
Bertrand Vauthey	Membre

Représentants des employés

Olivier Dépraz	Membre
Mario Louis Villaschi	Nouveau vice-président
Didier Neuvecelle	Membre
Nicolas Vogler	Membre

Organes externes

Gérant : Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Expert en prévoyance professionnelle : Swisscanto Prévoyance SA, Zurich

Organe de contrôle : KPMG SA, Lausanne

Décisions du Conseil de fondation

Le Conseil de fondation s'est réuni trois fois au cours de l'année 2014. La première séance de l'année 2015 a porté également en partie sur l'année 2014. Les problèmes régulièrement traités ont concerné les placements des capitaux, la situation financière de la Fondation, son orientation stratégique, ainsi que les demandes spécifiques des entreprises adhérentes.

Rémunération des avoirs de vieillesse

Les principales décisions du Conseil pour l'année 2014 ont été les suivantes :

- § Pour 2014, le Conseil de fondation propose d'attribuer un taux d'intérêt de 1.75% à 4% à tous les assurés présents au 1^{er} janvier 2015 ainsi qu'aux assurés sortis ou retraités au 31.12.2014. Toutefois, tenant compte de la baisse de ce début d'année (abolition du taux plancher de l'Euro) sur les marchés financiers, la recommandation du Conseil de fondation serait de ne pas attribuer un taux d'intérêt supérieur à 3.5%.
- § Distribution d'un taux d'intérêt provisoire de 1.75% (taux minimum LPP) pour l'année 2015.
- § Il est précisé que les taux d'intérêt sont attribués sur la base de l'intégralité de l'avoir de vieillesse, sans distinction des parts obligatoire et sur-obligatoire, sachant que le taux minimum légal appliqué sur la part obligatoire est de 1.75% pour l'année 2014.
- § L'éventuel solde des excédents est affecté à la réserve de fluctuation de valeurs.

Orientation commerciale

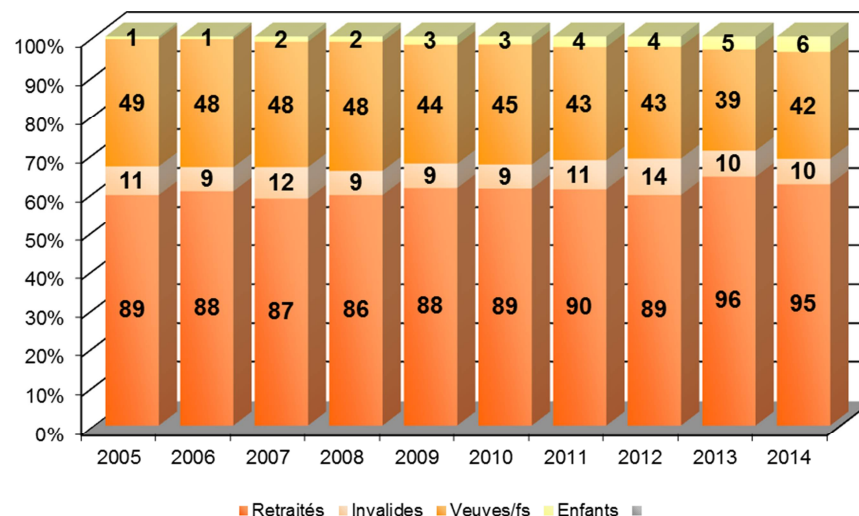
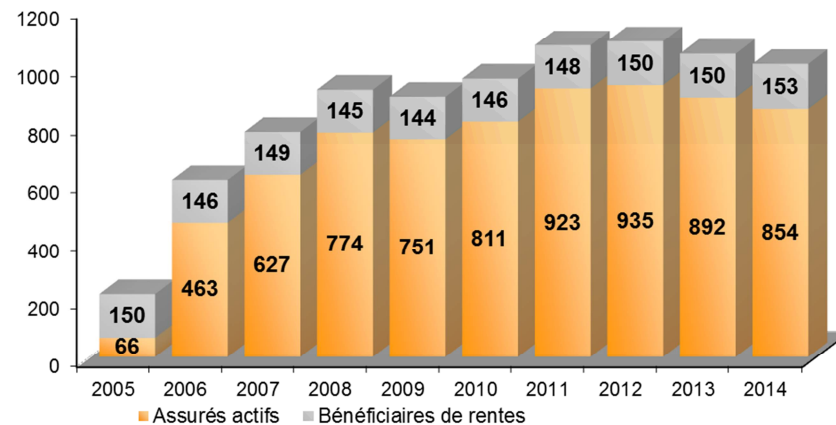
La Fondation Collective FCPE-Pensio s'adresse en premier lieu à des entreprises possédant une taille suffisante pour pouvoir disposer d'un portefeuille propre. Elle se place comme une alternative réelle pour les fondations semi-autonomes désirant rejoindre une fondation collective ou, a contrario, pour les institutions de prévoyance désirant se rapprocher de l'autonomie.

Assurés actifs

Hommes	573
Femmes	281
Total	854

Bénéficiaires de rentes

Retraités	95
Invalides	10
Conjoints	42
Enfants	6
Total	153



Données statistiques au 31.12.2014

Cotisations

Le montant total des cotisations encaissées sur l'ensemble de l'année 2014 s'élève à CHF 7'583'436. Ces cotisations servent à l'attribution aux capitaux d'épargne, au paiement de la couverture du risque, ainsi qu'au paiement des frais de gestion. En outre, les cotisations au Fonds de garantie sont également incluses dans ces montants.

Entrées

Le montant total des prestations de libre passage reçues s'élève à CHF 3'431'198. Ces prestations proviennent des montants de libre passage reçus par les assurés entrant au service des entreprises adhérentes de la Fondation.

Sorties

Les sorties s'élèvent à CHF 7'784'948. Ces capitaux concernent les personnes qui ont quitté la Fondation.

Rentes et capitaux versés

La Fondation verse des rentes de retraité, d'invalidé, de conjoint et d'enfant (orphelin, enfant d'invalidé, enfant de retraité). Le montant total des rentes versées s'élève à CHF 1'522'384.

En outre, certains assurés choisissent le versement du capital en lieu et place de la rente de retraite. Le montant des capitaux versés à ce titre s'élève à CHF 1'740'923.

Encouragement à la propriété au logement

La Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle permet d'utiliser les capitaux de prévoyance pour l'acquisition de son propre logement ou le remboursement des prêts hypothécaires. A ce titre, le montant des versements au cours de l'année 2014 est de CHF 807'285.

Evolution économique en 2014

Une reprise mondiale moyenne dans la continuité de 2013

En 2014, la croissance mondiale s'est élevée à 3,7%, à peine supérieure aux 3,6% de l'année précédente, partagée entre environ 1,8% pour les pays industrialisés et 4,5% pour le monde émergent contre respectivement 1,3% et 4,8% en 2013.

Ces chiffres, raisonnables dans l'absolu, sont bien inférieurs à ceux des précédents cycles d'expansion. Ils reflètent toujours l'opposition entre les politiques de relance très dynamiques d'une part – près de 60% de l'économie mondiale sont soutenus par des taux directeurs proches de zéro – d'autre part, les difficultés structurelles issues de la grande crise de 2008/2009 – surendettement, systèmes financiers fragilisés, voire manque de compétitivité (Europe, certains pays émergents) ou surinvestissement (Chine).

Performance 2014

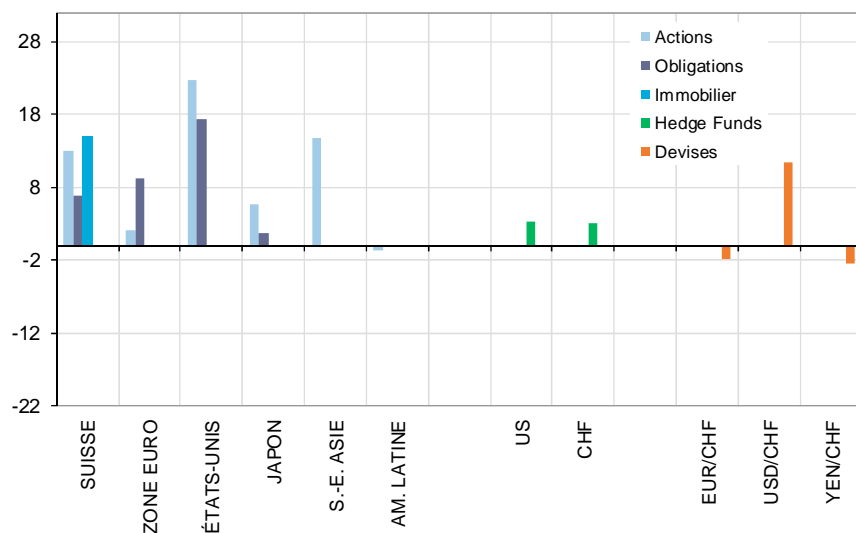
Les performances des marchés illustrent ce clivage ; la bourse américaine affiche un gain largement supérieur à ceux de ses homologues des pays développés. Les rendements des marchés émergents ont aussi été contrastés en fonction, entre autres, de leur dépendance aux prix des matières premières, pétrole en tête. La Chine, importatrice de pétrole, a connu une année positive, alors que la Russie, exportatrice, vit une crise aiguë accentuée par les sanctions occidentales.

Les taux ont présenté une évolution baissière, mais également contrastée. Alors que les obligations américaines anticipent en partie un changement de politique monétaire, et donc des taux plus stables, les obligations européennes ont à nouveau connu une année faste en raison de la politique agressive de la BCE qui craint la déflation sur le continent. Les écarts de rendement entre les différents niveaux de solvabilité se sont en outre fortement réduits.

C'est naturellement la chute des cours du pétrole qui a tenu la vedette, ce dernier trimestre. L'augmentation de l'offre, due à la hausse substantielle de la production américaine ces dernières années, a engendré un bras de fer qui a pesé fortement sur les cours de l'or noir.

Source : BCV

Performance 2014 des classes d'actifs par pays, en CHF



Source : BCV

Placements de la Fondation et allocation stratégique au 31.12.2014

Véhicules de placements	Stratégie		
	A	B	C
Liquidités CHF	20%	0%	0%
Obligations en CHF	26%	27%	23%
Obligations gouv. ME	14%	15%	12%
Obligation entr. ME	6%	7%	6%
Actions en CHF	6%	6%	10%
Actions étrangères	12%	11%	15%
Marchés émergents	0%	3%	3%
Hedge funds	0%	7%	5%
Matières premières	0%	3%	3%
Immobilier ind. CHF	16%	16%	18%
Total	100%	100%	100%
Nombre d'employeurs affiliés	6	1	1
Montant total des placements	8'383'899	31'257'967	52'864'612

Total stratégie

92'506'478

Performance nette de la Fondation au 31 décembre

2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008
8.4%	3.8%	5.4%	1.8%	2.7%	10.9%	-9.5%